

RECENSONS ET VALORISONS LES SOLUTIONS ALTERNATIVES AUX PRODUITS PHYTOS

Vous souhaitez mettre en lumière une solution ? Voici les étapes à suivre :

Etape 1 : Vérifiez que votre solution n'est pas encore référencée :



[Livret Contrat de solutions](#) (liste des solutions en page 32)



[Moteur de recherche](#)

Etape 2 : S'il s'agit de compléter une fiche existante, veillez à renseigner les modifications de façon visible (en mode révision)

Etape 3 : Respecter les conditions suivantes :



Qu'est ce qu'une « solution » ?

Elle s'intègre dans un des différents leviers de la protection intégrée des cultures :

Amélioration des plantes

Agriculture numérique

Pratiques agronomiques

817 Biocontrôle

Agroéquipements

Démarches de filières et de territoires



Quelles sont les critères d'éligibilité de ma solution (fonction du levier concerné) ?

- ✓ Solution homologuée
- ✓ Efficacité prouvée sur le terrain
- ✓ Données chiffrées de réduction d'usage (baisse d'IFT) et/ou d'impact (environnement/santé) disponibles
- ✓ Economiquement viable pour les agriculteurs (données chiffrées de coût par rapport à une solution conventionnelle)
- ✓ Opérationnelle sur le terrain (disponible pour les agriculteurs)



Quel contenu dans une fiche ? Remplir en bullet points sur maximum 2 pages :

- ✓ Une présentation de la solution (description sans nom commercial)
- ✓ Le contexte
- ✓ Une analyse à 360° reprenant les données citées ci-dessus, complétée par les freins à lever pour déployer la solution sur le terrain et les conditions de réussite
- ✓ Le déploiement de la solution (T0 et prévisionnel d'ici à 2040)
- ✓ Le(s) indicateur(s) de déploiement
- ✓ Les sources bibliographiques ou ressources complémentaires (vidéo, témoignages, plaquettes, ...)



Date limite de dépôt : Le 31 juillet 2025



Faites parvenir les informations à ces deux adresses :

contact@contratsolutions.fr & olivier.lourme@contratsolutions.fr

Qu'est-ce que le Contrat de Solutions ? Ce sont 45 partenaires du monde agricole de l'amont à l'aval. Leur ambition ? Travailler collectivement pour relever le défi de la transition agroécologique en étant force de propositions pour réduire les usages et les impacts des produits phytopharmaceutiques.